

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

construit en 1914. C'est cette dernière solution qui a finalement été retenue.

11. Conclusions

Les choix intervenus lors de la transformation de l'immeuble au n° 4 rue de la Croix-d'Or nous montrent que, dans un tel cas, le principal problème à résoudre est le conflit qui oppose la forme existante (nécessairement statique) à une fonction évolutive. En fait, l'adaptation du bâtiment aux nouvelles méthodes de vente avait déjà été nécessaire lors de l'installation des Grands Magasins vers 1930. Ces modifications de la forme guidées par la fonction sont fréquentes. Des conflits analogues existent, par exemple dans les lieux de culte, inhérents à l'évolution des modes liturgiques. Généralement toutefois, l'adaptation des nouvelles fonctions reste relativement aisée pour des bâtiments historiques. Dans le cas qui nous intéresse, il faut relever que la conservation de la façade verre-métal a été finalement accueillie favorablement par le propriétaire lui-même, puisque l'Uniprix a assumé la couverture financière d'environ 9/10 des frais engendrés par cette opération. Le principe du classement ultérieur de la façade a également été accepté par le propriétaire. Et il n'est pas téméraire de supposer que ce bâtiment était finalement perçu un peu comme un symbole étroitement lié à l'identité de cette chaîne de grands

magasins. Nous en voulons pour preuve l'existence de cartons de menus, imprimés avec la reproduction picturale de cette façade et diffusés dans diverses cursales.

Une dernière précision s'impose enfin pour ce qui concerne la nature des choix. Si, dès 1978, l'opération de conservation devient pratiquement une tentative de sauvetage de la façade, la volonté de préserver dans leur authenticité le maximum d'éléments originaux est réelle. La reconstitution partielle de la façade de la Croix-d'Or à Genève inclura la réutilisation de très nombreux éléments décoratifs récupérés et restaurés.

Conservé un bien culturel implique, dans le cours du temps, des substitutions. Le patrimoine doit être entretenu et restauré. En traversant les siècles (dans le cas qui nous intéresse, les décennies) l'architecture subit des mutations culturelles et techniques ou bien elle est destinée à être périodiquement reconstituée à l'identique (tel est du reste le cas des temples japonais). La conservation impliquant par son essence même des substitutions à l'échelle du temps, rien ne demeure plus relatif que l'authenticité d'un monument. N'oublions pas que c'est au nom même de l'émergence d'un patrimoine qu'il y a 100 ans on a remanié de fonds en comble certains monuments. Un objet architectural représentatif d'une fonction vivante posera, dans presque tous les cas, un dilemme lié à son authenticité.

Aurait-il été préférable de concevoir un maintien de la façade ancienne «in situ», ce qui aurait eu pour conséquence la réalisation d'un mur borgne directement en retrait et une restauration «telle quelle» de tous les détails de la ferronnerie du début de notre siècle? Cette position aurait impliqué nécessairement une perte de fonction de l'objet architectural lui-même, alors que la solution retenue (fig. 7) permet de conserver à la façade sa vocation originale.

Quoi qu'il en soit, les problèmes posés par la conservation de l'édifice de la Croix-d'Or n'appellent pas une réponse univoque. Pour notre part, nous persistons à penser que la solution retenue était nettement la meilleure. Après tout, n'est-il pas réconfortant et en même temps assez rare de constater «in fine» qu'il est possible de réconcilier la science (technologique) de notre époque et la culture (architecturale) au sein même du concept de «patrimoine»?

Adresses des auteurs :

Pierre Baertschi
Architecte SIA, chef du Service cantonal
des monuments et des sites
Département des travaux publics
Genève

Daniel Mouchet
Architecte,
membre de la Commission cantonale
des monuments, de la nature
et des sites, expert délégué

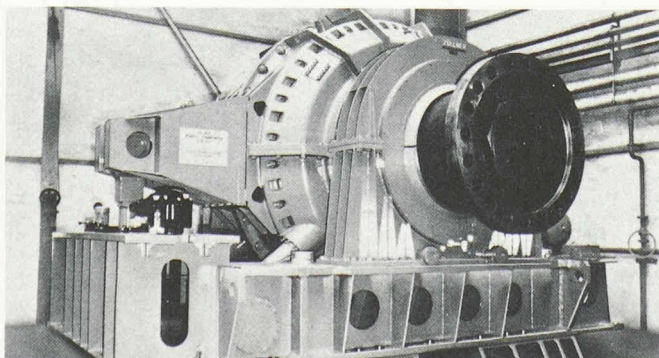
Industrie et technique

Le plus grand dynamomètre hydraulique du monde pour les moteurs diesel Sulzer

Le plus grand dynamomètre hydraulique pour moteur du monde a récemment été livré à Ishikawajima Heavy Industries (IHI). Ce dynamomètre hydraulique, réalisé par Zöllner GmbH, Kiel (RFA), est utilisé pour les essais finals de réception de grands moteurs diesel construits sous licence Sulzer.

Le dynamomètre, type 22 n 310 F, peut supporter des puissances maximum de 75 000 kW, des vitesses jusqu'à 200 t/min. et des

couples atteignant 6000 kNm. La précision d'indication de l'ensemble de l'électronique se situe à $\pm 0,2\%$. Les dynamomètres hydrauliques de Zöllner font appel au principe de Föttinger. Les grands moteurs diesel de Sulzer, d'une puissance atteignant 40 560 kW, sont généralement utilisés comme entraînement principaux de navires, mais également comme moteurs stationnaires pour les centrales électriques. Plus de 225 unités de ces machines thermiques, d'un rendement supérieur à 50%, sont annuellement construites, dont environ un sixième par IHI à Kobe (Japon).



Dynamomètre hydraulique pour les essais finals de réception des grands moteurs diesel Sulzer (ci-dessus à droite). Photo d'usine Zöllner, Kiel.

Du gaz d'éclairage à la fibre optique 125 ans de tradition genevoise

La remise d'un cadeau de 612 kg à l'Ecole d'ingénieurs de Genève, a sans doute été l'événement le plus marquant des manifestations célébrant le 125^e anniversaire de la Maison Bornet SA.

En effet, les salons de l'Hôtel Métropole étaient tout imprégnés d'eau, de gaz et d'électricité, les trois éléments que l'entreprise installe depuis vingt-cinq lustres dans toutes sortes d'immeubles aux quatre coins du Canton.

Une exposition rétrospective permettait de mesurer le chemin parcouru, depuis la fondation de l'entreprise en 1860 par Henri Blind jusqu'aux travaux effectués cette année par exemple sur de grands chantiers comme ceux du quai du Seujet ou de la zone industrielle de Meyrin.

Si elle est bien connue dans le monde de la construction comme l'une des plus importantes entreprises d'installations du second œuvre, la société a aussi ses références auprès du Genevois moyen : chacun se souvient du temps où — avant de les céder à une société sœur — elle gérait des arcades dédiées à la vente au détail de radios, de télévisions et d'appareils ménagers.

S'occupant aujourd'hui exclusivement d'installations de courant fort, de courant faible, de ta-

bleaux électriques, d'eau et de gaz dans des immeubles commerciaux, industriels ou locatifs, la société se devait de produire un symbole de ses activités qui marie l'esthétique et les techniques modernes.

Cet objet d'art symbole a un nom : Energia.

C'est une sorte de «machine à Tinguely» qui a fort belle allure et qui met constamment en mouvement l'eau, le gaz et l'électricité.

Imaginée par un jeune technicien de 31 ans, M. Pierre Scalet, et construite pour l'essentiel dans les ateliers de Bornet, cet engin a séduit les autorités : don de l'entreprise, il figurera à l'avenir en bonne place dans les locaux de l'Ecole d'ingénieurs, rue de la Prairie.

